



Le club des Archers du Val de Sèvre

a le plaisir de vous inviter à participer à son concours salle
(3x18 m) sélectif pour le Championnat de France

Le samedi 13 et le dimanche 14 janvier 2018
Salle des sports de Maisdon sur Sèvre

Horaires :

	Samedi après-midi	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	13h45	8h00	13h30
Inspection du matériel	14h15	8h30	14h00
Echauffement sur cible	14h30	8h45	14h15
Début des tirs	15h00	9h15	14h45

Classements :

Classement individuel par catégorie :

Arc Classique
AMP
Arc Nu

Classement par équipes :

Jeunes mixtes (maxi un amp par équipe) de benjamin à junior
Adultes arc classique
Adultes AMP
Adultes BB

Trophée Maisdon sur Sèvre :

L'équipe devra être MIXTE et composée d'un arc classique, d'un arc à poulies et d'un arc nu
Un ou plusieurs jeunes pourront faire partie de l'équipe
Le trophée devra être rapporté l'année suivante
Le trophée sera définitivement attribué après 3 victoires de l'équipe de Club

Le trophée a été remporté l'an passé par le club de Cholet

Les équipes devront être inscrites au greffe avant le départ du samedi après-midi

Récompenses :

Les récompenses seront remises aux 3 premiers de chaque catégorie ainsi qu'aux meilleures équipes inscrites avant le début des tirs



Engagements :

	1 tir	2 tirs	3 tirs
Licences Jeunes (de benjamin à junior)	6 euros	10 euros	14 euros
Licences Adultes (à partir de sénior)	8 euros	14 euros	19 euros

Merci de libeller votre chèque à l'ordre des Archers du Val de Sèvre

Inscriptions :

Les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée
Les inscriptions doivent nous parvenir exclusivement par courrier accompagnées de votre règlement
Les archers évoluant sur blason de 40 et désirant concourir sur trispots doivent le spécifier lors de l'inscription
Merci d'adresser le tout **avant le lundi 2 janvier 2018** :

Nathalie MICHON
36 La Landonnière
44190 ST HILAIRE DE CLISSON
(06.33.90.92.38 ou 02.40.86.36.03)

Tout désistement après le 11 janvier ne sera pas remboursé sauf certificat médical.
Des photos seront prises pendant la compétition, si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le préciser au greffe

Déroulement du concours :

Licence et certificat médical à jour + autorisation parentale pour les mineurs + fiche médicale d'urgence
Tenue blanche ou tenue du club obligatoire + chaussures de sport type tennis

Salle chauffée
Eclairage d'appoint
Sur place : buvette, sandwiches, pâtisseries, confiseries, crêpes et bonne humeur ☺

Meilleure flèche proposée après le dernier tir du week-end
Un verre de l'amitié clôturera la journée du dimanche

Localisation :

Complexe sportif de Maisdon
Rue des Abbés Coutais
44690 MAISON SUR SEVRE
(voir plan d'accès en pièce jointe)



Feuille d'inscription au concours

**Concours salle
Maisdon sur Sèvre
Les 13 et 14 janvier 2018**

(à envoyer avant le lundi 2 janvier 2018)

Nom de la compagnie :

Personne à joindre :

Téléphone :

Adresse mail :

NOM	PRENOM	LICENCE	CATEGORIE	ARC	TRISPOT oui / non	Tir 1 samedi après- midi	Tir 2 Dimanche matin	Tir 3 Dimanche après-midi	PRIX



Trophée Maisdon

NOM	PRENOM	Arc classique	Arc à poulies	Arc nu

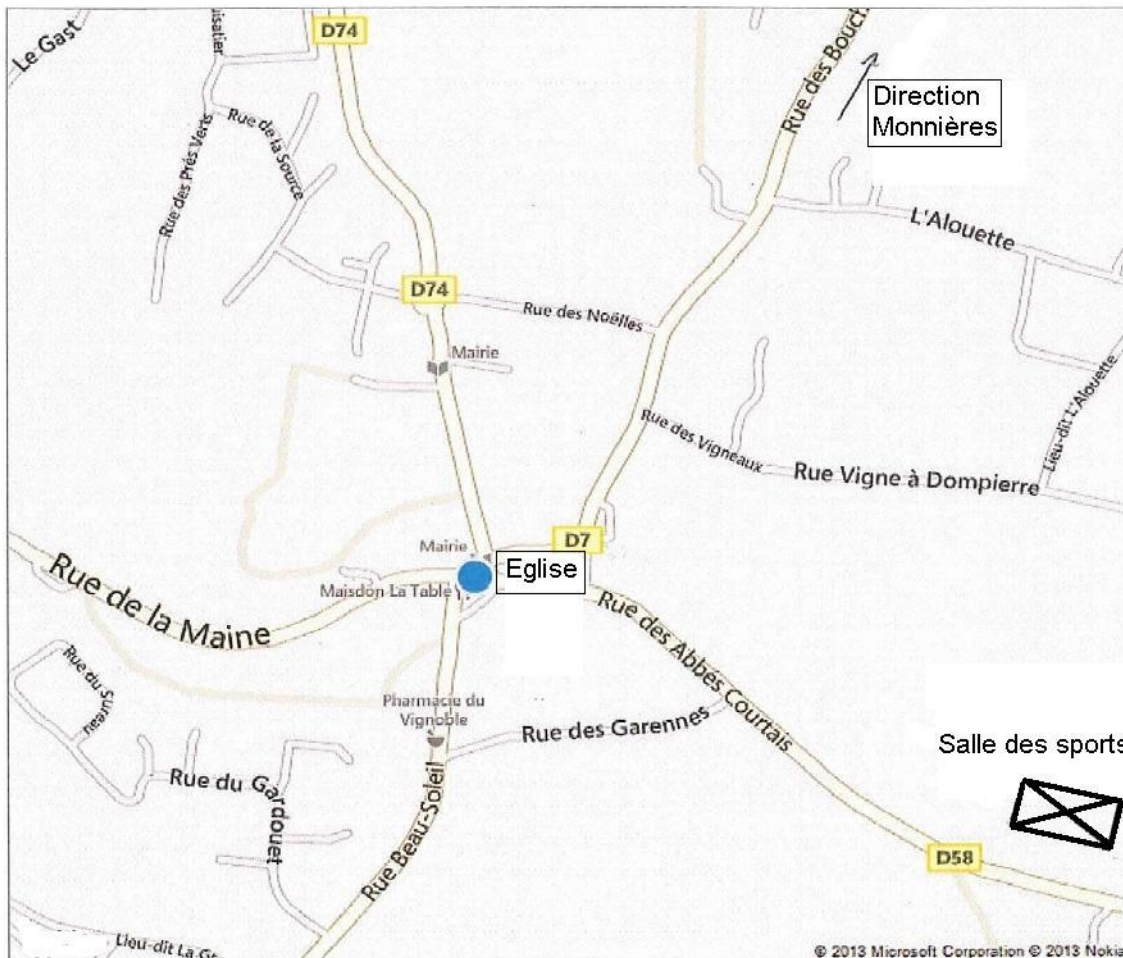
Classement par équipe

NOM	PRENOM	Type d'arc



Salle des sports de Maisdon
(à côté du Stade de foot)

Direction
Château-Thébaud



Direction Aigrefeuille
sur Maine

Direction St
Lumine de
Clisson